

BELHOCINE HOUA

Enseignante-chercheuse HRD/MCA

A l'école nationale polytechnique (ENP) d'Alger

Tél : 0774008598

hbelhocine2001@yahoo.fr, hassina.belhocine@g.enp.edu.dz

L'Algérie en mutation et ses migrations féminines. Cas des migrations étudiantes.

Résumé

La société algérienne, à l'instar des autres sociétés, a connu depuis les années 1990 des changements profonds dans tous les domaines. Cependant, ce qui caractérise la société algérienne actuelle, c'est surtout sa jeunesse, environ 70% de sa population a moins de 35 ans. La présente contribution rend compte d'une partie des résultats d'une enquête sociologique longitudinale de 2017 à 2022 qui traite des migrations étudiantes algériennes vers les pays du Nord. Dans cette contribution nous allons essayer d'apporter un regard sociologique pour commenter ces résultats en analysant les aspects liés au statut de la femme en Algérie. Aussi, en étudiant les considérations sociales, religieuses, culturelles et historiques qui persistent malgré les évolutions qu'a connues la société algérienne dans tous les domaines.

Introduction

Les études sur les migrations en relation avec le genre sont récentes, les recherches sur les femmes migrantes sont quasi inexistantes avant 1970 (Laura Oso Casas, 2004 ; Anne Golub, Anette Goldberg-Salinas, 1996 ; Mirjana Morokvasic et Catherine Quiminal, 1997 ; Linda Guerry, 2009). Dans son ouvrage, Louis Taravella (1984, p : 5), constate que l'année 1974 marque « un développement de la littérature sur le sujet : « femmes migrantes », de nos jours, les migrations féminines sont à l'honneur, beaucoup de littératures consacrées à cet axe de recherche toujours en évolution. Ainsi, de l'invisibilité des femmes, on est passé à une vision familialiste, puis à la conception des migrantes comme actrices économiques et sociales à part entière (Dahinden Janine et al., 2007, p : 6). En 2022, il est temps comme le recommande Sylvie Mazella de « sortir les femmes de l'invisibilité et rompre avec l'image stéréotypée d'un éternel féminin voué à la sphère privée et l'immobilisme » (Mazella, 2016, p. 84) cela en particulier dans les pays sous-développés. Ainsi, les études sur les femmes sont récentes et concerne en le rôle de la femme dans le développement économique et social (Boserub, 1983 ; Charmes, 2005). Les travaux sur les rapports de domination (H. Locoh, 2007). Pour Colette Guillaumin (1981) : « l'absence des femmes dans les sciences humaines était l'un des effets des relations sociales de sexe ». Les femmes et les migrations n'ont commencé à être théorisés que lorsque les femmes sont visibles dans les migrations par leur nombre et en deviennent de nouvelles protagonistes. **Pour Geneviève Cortes (2016)**, c'est parce que les femmes sont absentes pour beaucoup du marché de l'emploi, c'est pour cela que ces femmes ont longtemps été écartées ou sous-estimées dans les travaux sur les migrations internationales, et cela explique qu'elles soient restées invisibles dans la littérature (Mirjana Morokvasic, 1984 ; Krumel, 2012). Cette invisibilité des femmes, s'explique aussi par des outils de comptage

statistique qui, longtemps, n'ont pas distingué les flux par sexe. Ce n'est qu'à partir des années 1990 que les statistiques mondiales de l'ONU ou de l'OCDE ont permis de comparer l'évolution des migrations féminines et de les caractériser (Zlotnik, 1995 ; Sauve, 2009, in : **Geneviève Cortes**, 2016). En effet, historiquement les études sur les migrations se sont intéressées aux migrations du travail en lien avec des considérations économiques. Ces dernières sont avant tout liées à la division sociale des rôles et aux rapports de domination faisant que l'homme le seul concerné et que la femme est reléguée aux tâches domestiques et elle-même propriété de l'homme. Dans cette option traditionnelle commune et évidente, « les hommes sont supposés rester dans une rationalité économique et carriériste, hors de toutes préoccupations domestiques et familiales, dans lesquelles seules les femmes se trouvent empêtrées » Kofman Eléonore, 2004, p : 85). Longtemps les femmes sont minoritaires et non pas par le nombre mais en ce sens qu'elles sont en état de moindre pouvoir dans la société (Colette Guillaumin, 1981, p : 22). Ainsi, les questions liées aux problèmes de la femme dans la société, comme la division sociale du travail, des rôles, l'accès inégal aux ressources diverses matérielles et immatérielles...etc., n'étaient pas dignes de théorisation. Elles étaient naturelles et de ce fait invisibles et en tant que tel « in-questionnables » (Colette Guillaumin, 1981, p : 23).

Femmes et migration en Algérie

La sociologie des migrations en Algérie se développent avec les travaux du sociologue Abdemalek Sayad dans les années 1970. D'ailleurs c'est avec les travaux de Sayad que le domaine de la sociologie des migrations a commencé se développer en France avec le thème des migrations algériennes. Le schéma classique, historiquement inscrit dans les champs migratoires internationaux postcoloniaux qui se sont mis en place surtout dans la deuxième partie du XXe siècle, en particulier vers l'Europe et les États-Unis (Simon, 2008). A l'époque on s'intéressait aux champs d'étude des migrations d'hommes en se basant sur le côté immigration, c'est-à-dire du côté du pays d'accueil. Des études sur l'insertion professionnelle, l'adaptation au pays d'accueil, les problèmes d'intégration sociale, ...etc. sans pour autant s'intéresser au côté « émigration » qui concerne le pays de départ. Ces dernières études se sont développées au fil du temps, mais dans les années 1970 généralement ce sont les hommes algériens jeunes et forts qui émigrent pour vendre leurs forces de travail dans des usines, les mines et le domaine de construction en France. Comme Cortes l'écrit : « les époux partent, de façon temporaire pour des durées plus ou moins longues, et les femmes quant à elles restent au lieu d'origine (Geneviève Cortes, 2016, p : 4). Ainsi les migrations de travail algériennes sont largement étudiées en France en particulier par Abdelmalek SAYAD. Historiquement les migrations algériennes sont masculines et une base littéraire consacre cette spécificité des migrations algériennes qui sont de travail, masculines et analphabète.

Une typologie de cette migration a été largement diffusée faisant que le migrant algérien est un homme, jeune, analphabète, célibataire, pauvre et subissant des contraintes sociales et économiques dans le pays de départ et celui d'accueil. De plus, ces migrations masculines accentuent le dénuement de la femme restée seule au Bled à s'occuper du domestique et renforcent sa dépendance notamment économique vis-à-vis de l'homme. Les années 1980 marquent un tournant, d'abord suite aux dispositifs d'humanisation de ces migrants prolétaires algériens en France avec en particulier le dispositif de regroupement familial qui a

changé le profil migratoire des algériens pour inclure des femmes et des enfants. Ainsi, des études sur les migrations s'intéressent de plus en plus à la migration féminine. Cependant, ces études considèrent la femme comme la base de la famille, elle est chargée des charges domestiques, donc elle migre pour rejoindre son mari installé déjà en France. C'est une sorte de migration nécessaire sans pouvoir de décision ou d'émancipation de la femme. Ainsi, comme l'ont déjà signalé certains sociologues : « En dépit de toutes les études sur la migration internationale des femmes menées depuis des décennies, les théories les plus courantes ont mis longtemps à accepter l'utilité -et ne serait-ce que l'existence-, du concept de genre (Boyd 1989, Hondagneu-Sotelo 1994 ; Castells 1996 ; Koser et Salt, 1997 ; Gabaccia, 1995 ; Castells et Miller 1998 ; Kofman, 1999, Willis et Yeoh, 2000 ; Anthias et Lazaridis 2001 ; Mahler et Pessar 2001 ; Iredale 2001 ; Kofman 2000 ; Yeoh et al. 2001 ; Erel et Kofman 2003 ; voir : Kofman Eléonore, 2004, p : 81).

Les théories classiques des migrations partaient de l'idée qu'une migration est déclenchée surtout par des motifs économiques. Comme on imputait implicitement ou explicitement l'activité économique aux hommes, les femmes, dans cette hypothèse, ne migraient pas. Ce biais, ancré dans la norme de la division sexuelle du travail, a contribué à rendre invisibles les migrantes (OSO CASAS, 2005). Il faut attendre les années 80 pour que la notion de « féminisation » des migrations surgisse dans le champ scientifique. Mais, en conformité avec la conception des femmes comme sujets passifs, les migrantes étaient perçues comme des femmes qui suivent leur époux ou leur père (Kofman, 1999), comme des personnes qui subissaient la migration (Dahinden Janine et al., 2007) .

Migrations des étudiantes algériennes et notre et les résultats de notre étude

Ces dernières années la société algérienne a évolué dans tous les domaines. En ce qui concerne l'émigration, un nouveau champ des possibles s'ouvre en faveur des femmes algériennes. Dans les années 1970, les femmes émigraient juste pour accompagner leurs maris. De plus, à cette époque-là on parlait des migrations ouvrières où la migration algérienne est constituée quasiment d'hommes jeunes et en majorité célibataires. À partir des années 1990, un nouveau phénomène sociologique voit le jour en Algérie, il s'agit des migrations étudiantes. Les étudiantes de nos jours émigrent dans le cadre des études, cela est valorisé par la société algérienne qui reste en partie traditionnelle. Cependant, les filles qui émigrent sont toujours minoritaires et généralement appartiennent à des classes sociales favorisées. Du moins, c'est ce que nous démontre notre présente étude.

Les filles sont désavantagées par rapport aux garçons en ce qui concerne les migrations étudiantes et cela en raison des considérations liées à une société musulmane traditionnelle qui est l'Algérie.

Répartition par genre

| Année | Filles | Garçons | Total |
|--------------|------------|------------|------------|
| 2020 | 88 | 108 | 196 |
| 2019 | 97 | 109 | 206 |
| 2018 | 98 | 102 | 200 |
| 2017 | 94 | 116 | 210 |
| Total | 377 | 435 | 812 |

Echantillon global : 812 étudiants.es : Total des garçons : **435** + Total des filles : **377**

Ainsi, il s'est avéré que notre échantillon est représentatif selon le sexe 53.57°/° de garçons et 46.43°/° de filles.

En ce qui concerne la répartition entre filles et garçons, nous avons remarqué que les proportions sont presque régulières chaque année. Il n'y a pas de grande différence entre le nombre des garçons et celui des filles. En Algérie les filles réussissent au bac plus que les garçons.

Discussion

Ainsi cet échantillon global nous donne une répartition entre les garçons et les filles, presque constant pour chaque année universitaire. On remarque un léger écart, toujours les garçons sont plus nombreux que les filles pour les quatre années de notre enquête. Cependant, nous remarquons que les filles sont présentes en force dans les filières investies dans le passé par les garçons. Aussi, cette proportionnalité reflète le rythme démographique en Algérie, l'ONS (11/05/2020) relève que : « La population résidente en Algérie était de 43,424 millions de personnes au 1er juillet 2019 et le nombre des naissances vivantes avait atteint 1,034 million. La répartition de ces naissances vivantes par sexe donne 104 garçons pour 100 filles ». Dans la répartition de nos répondants par sexe et cela pour toutes les années de notre enquête, nous avons remarqué toujours une légère hausse des garçons par rapport aux filles, cela est naturel car les garçons sont déjà surreprésentés dans la population globale de l'Algérie. Ces résultats concordent aussi avec les statistiques relatives à la population scolarisée qui est en constante hausse, le bulletin des statistiques de l'ONS indique que : « Au terme de l'année scolaire 2018-2019, le total des élèves scolarisés est évalué à 9.211.640 élèves tous cycles confondus, soit 287.410 élèves de plus par rapport à 2017-2018 avec un taux de féminisation de 49% qui varie selon le cycle. Pour ce qui est de l'enseignement secondaire, le nombre d'élèves au cours de l'année scolaire 2018-2019 s'élève à plus d'un million deux cent (1.222.673), dont 55% de filles et 45% de garçons.

Dans l'enseignement supérieur la présence des femmes est aussi de plus en plus en hausse, Khadidja Allia (2005) nous apprend que : « leur présence est massive dans les filières technologiques, notamment en Graduation et Post Graduation. En filière du génie des Procédés, elles constituent un taux de plus de 75% en fin de cycle et plus de 57% en 1ère année de magister. Du point de vue de l'encadrement, les données font ressortir un taux de 29.69% d'enseignantes avec toutefois un taux de 44,03% (20012002) pour l'université d'Alger. En règle générale, la féminisation à l'université a déjà franchi une étape décisive. Dans certaines filières scientifiques et technologiques (Biologie, Chimie, Génie des Procédés), le taux relatif aux étudiantes et enseignantes est de loin supérieur au 50% ».

La migration en relation avec le genre en Algérie

Quant à la migration en relation avec le genre, la société algérienne a évolué mais pas suffisamment. Ce n'est plus comme au temps des migrations ouvrières des années 1970 où la migration algérienne est constituée quasiment d'hommes jeunes et en majorité célibataires.

Mirjana Morokvasic, (2008) l'a d'ailleurs mentionné en écrivant que : « le rapport numérique homme/femme variait sensiblement d'une nationalité à l'autre : au départ, la migration algérienne était majoritairement masculine (une femme pour sept hommes nous dit

Sayad en 1977). Avec l'éducation obligatoire suivi depuis l'indépendance et la démocratisation de l'enseignement supérieur, l'Algérie a connu un changement anthropologique avec le changement de mentalités la femme est représentée dans tous les secteurs d'activité de la société. Ainsi, comme l'a déjà mentionné Hammouda (2008, p : 5) « l'émigration qui était autrefois un domaine réservé aux hommes est envisagée désormais même par les femmes et ce quel que soit leur milieu de résidence ». De son côté Kamel Kateb (2012, p : 21) indique que : « Une nouvelle vague migratoire qui a commencé à se dessiner au cours des années quatre-vingt. Elle concerne prioritairement les populations urbaines scolarisées à différents degrés, une proportion de plus en plus importante de diplômés du supérieur, ainsi qu'un nombre de plus en plus grand de femmes prenant l'initiative de la migration et s'orientant vers les emplois tertiaires privilégiant les services aux entreprises et aux particuliers ». En effet, dans les années 1980, la démocratisation des études universitaires, la baisse de la natalité, le report du mariage des femmes...etc., a fait que les filles sont nombreuses à chercher à s'autodéterminer et à envisager l'émigration. On peut dire que l'émigration est appréhendée « comme alternative à la dépendance vis-à-vis des hommes » (Matsutani Minori et al., 2015, p : pp. 42-43).

La situation de la femme en Algérie

Les filles dans la société algérienne sont confinées, le mot de « confinement » engage étymologiquement la notion de confins, de frontières, « toucher aux confins, aux limites d'un pays : qu'on traverse, sur lesquelles on bute ou dans lesquelles on se trouve enfermé. La charge sensorielle propre à ce qui est « confiné » -l'empesé, le renfermé- rappelle que le confinement est une situation vécue qui engage des corps sensibles et des émotions singulières, une expérience matérielle dont il s'agit de relever les contours. Le verbe qui en dérive a le sens de « forcer à rester dans un espace limité », en laissant entrevoir l'ambiguïté d'une relégation qui ne vient pas tout à fait à bout de la capacité de se mouvoir de celui que l'on confine (Marc Bernardot et Jérôme Valluy, 2009, pp : 14-15). En effet, les filles en Algérie sont de diverses façons confinées ; mais en particulier par l'interprétation de la religion musulmane qui, -d'après certains-, la femme à partir de l'âge de la puberté (12-13 ans) est contrainte de rester à la maison, de ne pas sortir sauf dans les cas de force majeure. Dequiré Anne-Françoise et Zakia Terfous (2009, pp : 97 à 112) ont déjà étudié la situation de la femme dans les pays du Maghreb et sont arrivés à un constat que : « la place et le rôle de chacun renvoient à la division de l'espace. Il y a l'espace des hommes, ouvert sur l'extérieur et l'espace des femmes, fermé. Si l'espace des femmes s'étend à celui de la maison, clos et protégé, celui des hommes par opposition est sans limite ». Le statut des femmes dans la société profonde algérienne est d'assurer leur fonction naturelle de reproduction de l'espèce humaine. Camille Lacoste-Dujardin (1996, p : 5) pense que les femmes « se trouvent encore assujetties à un statut d'éternelles mineures ». L'autrice précise que : « le rôle prépondérant de la femme pour l'homme est de devenir mère avant tout » (Ibid, p : 247). De plus, les mères ont peu de liberté extérieure et sont confinées à l'intérieur de leur maison où elles sont cantonnées aux tâches domestiques : « Elles sont exclues du pouvoir politique comme du pouvoir économique, leur rôle social est bien défini. Elles sont astreintes au bénéfice du patrilignage à un service domestique, sexuel et surtout procréateur (C. Lacoste-Dujardin, 1996, p. 122).

De son côté Remacle Xavière (1997, p : 52) précise que : « La naissance est l'occasion pour la mère de prouver sa fécondité, pour le père sa virilité physique. Le mariage donne l'occasion à la mère de transmettre ses qualités féminines, d'apprendre à sa fille son métier d'épouse et pour les deux parents, le moment de prouver à la société la qualité de leur éducation ». Dans la société profonde algérienne la femme est créée pour satisfaire les besoins de l'homme son rôle est de rendre l'homme heureux en assurant l'entretien du domicile familial et en s'occupant des enfants. Le travail salarié n'est pas assigné à la femme, « Gagner sa vie, assurer sa subsistance est encore l'apanage du chef de famille, c'est-à-dire d'un homme. L'argent est un instrument de domination masculine dans le sens où la dépendance des femmes à leurs pères et à leurs maris est basée sur une dépendance économique autant que symbolique » (Soum-Pouyalet Fanny, (2007).

Les contraintes culturelles liées au statut de la femme en Algérie

Dans les pays sous-développés en particulier dans les sociétés musulmanes traditionnelles, les filles subissent des contraintes diverses liées à la migration. D'abord, la religion ne permet pas aux femmes de voyager sans être accompagnées par un homme, puis leurs statuts juridique, social, culturel et politique ne les prédisposent pas à la migration. Ainsi, les parents n'investissent pas dans les projets migratoires de leurs filles, en premier lieu parce que la fille est destinée à se marier et donc, à changer de nom et de famille. Puis, la fille est considérée comme le centre de l'honneur de la famille qu'il faut préserver et nous savons que les médias et les organisations internationales relatent des histoires dramatiques concernant les femmes migrantes. Au point que l'opinion publique se fait une image de ces femmes migrantes comme des femmes sans attaches, sans morales, qui se vendent et qui acceptent des emplois peu respectables. Comme les tâches ménagères chez des familles européennes, comme membres de réseaux de prostitution et de trafic divers et cela est repris même dans des rapports et des études universitaires. Cette image qui accompagne les femmes migrantes est exploitée en particulier dans les sociétés traditionnelles pour préserver les rapports de domination entre les sexes et pour soi-disant prémunir les filles des risques qu'elles ont encourir dans leurs parcours migratoire. Ce qui fait que seule les filles appartenant aux familles aisées et celles qui ont des familles déjà installées à l'étranger qui permettent à leurs filles de suivre des études à l'international.

Filles et discriminations

En ce qui concerne les filles et l'émigration, nous pouvons dire avec Terrail Jean-Pierre (1992, p : 54) que : « La promotion scolaire des filles n'a pas aboli la discrimination sexuée des filières et des professions, qui les cantonne aux emplois féminins et réserve aux garçons les positions socioprofessionnelles dominantes. L'interprétation, elle, réfère les performances des filles à la structuration culturelle des rapports de sexe telle que la domination masculine l'a historiquement façonnée : si elles réussissent mieux, c'est qu'elles se soumettent plus volontiers aux prescriptions de l'autorité scolaire ». De même pour l'émigration des étudiantes, elles ne sont pas à la portée de la majorité des bonnes étudiantes en raison des diverses considérations sociales, culturelles et religieuses. De plus dans les pays musulmans comme c'est le cas de l'Algérie, les parents n'investissent pas dans les études des filles, car les filles sont destinées à changer de nom et de famille. En effet, la fille est appelée à se

marier et à changer de nom et d'appartenance, cela n'encouragent pas les parents à payer des études à l'étranger pour leurs filles. De plus, la religion musulmane n'autorise pas les femmes à voyager sans l'accompagnement d'un tuteur (homme), d'après le prophète : « la femme ne voyage qu'avec un *Mahram* et que nul homme n'entre chez elle sans qu'elle ne soit avec un *Mahram* ». En plus dans la société algérienne profonde avec ses normes sociales, les filles qui voyagent seules sont malvues et celles qui vivent seules à l'étranger sont taxées de non-musulmanes. De plus, avec l'insécurité, les violences contre les femmes et le harcèlement sexuel font que les parents ont peur pour l'honneur de la famille. En outre les femmes qui vivent seules à l'étranger, généralement occupent des métiers dits du care « qui sont fortement investis par des femmes migrantes en provenance de pays du Sud ou de l'Est, sur la base d'une naturalisation de leurs compétences féminines et culturelles » (Bidet Jennifer, 2018, pp : 67-82). Ces métiers en Algérie ont une connotation négative et touchent à l'honneur de la grande famille ; déjà le travail de la femme a toujours été malvu, Radjia Benali (2005) rapporte que « le travail à l'extérieur de la maison est une terrible humiliation pour les hommes dans les années 70-80 ». C'est à partir des années 1980 avec la scolarisation obligatoire que la société algérienne commence à insérer la femme dans le travail salarié ; « La scolarisation des femmes, la prolongation de leurs études et leur entrée dans le monde du travail ont poussé la nouvelle génération à être moins encline à accepter le poids de la tradition » (Radjia Benali, 2005, pp : 21-33).

La femme algérienne vit une misère à tous les niveaux, comme dirait Pierre Bourdieu la misère n'est pas forcément ou pas seulement une « misère de condition », liée à l'insuffisance de ressources et à la pauvreté matérielle. Il s'agit ici plutôt de dévoiler une forme plus moderne de misère, une « misère de position », dans laquelle les aspirations légitimes de tout individu au bonheur et à l'épanouissement personnel, se heurtent sans cesse à des contraintes et des lois qui lui échappent : cette violence cachée.

Conclusion

Nous terminons ce chapitre pour dire que les femmes algériennes ont subi les désastres du colonialisme et à l'indépendance celui du patriarcat ; cette double discrimination est illustrée par les propos d'Hubertine Auclert : « Femmes d'expropriés, bouches affamées de trop dans leur tribu, elles vaguent, pauvres femelles, repoussées de partout, traquées, brutalisées, insultées dans toutes les langues, par toutes les races qui se sont installées sur le territoire de leur père » (Lalami Feriel, 2012, p : 28 ; in : Veauvy Christiane, 2014). Nous concluons en disant que la femme algérienne s'était engagée dans la grande histoire de libération de l'Algérie. Aujourd'hui, il lui incombe de relever le défi de s'affirmer pour construire une nouvelle société juste et égalitaire. En effet, si la domination de l'homme empêche la femme de s'affirmer, c'est aussi et surtout la domination de la femme contre la femme qui fait que le statut de celle-ci ne change pas, la femme est d'abord écrasée par la femme.